



## ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

Code 5358

Reconnaissance des acquis ✓

Formation en classe ✓

Les professions de préposé(e) aux bénéficiaires et d'aide familial(e) à domicile visent à offrir de l'aide et des soins d'assistance à une clientèle de tout âge présentant des maladies ou des incapacités physiques, psychiques ou psychosociales dans les réseaux public, privé et communautaire du domaine de la santé. Le ou la préposé(e) ou l'aide familial(e) exerce des activités variées selon le mode d'organisation du travail. Conformément à un plan d'intervention préalablement déterminé, son travail consiste à offrir des soins d'assistance et de confort à la clientèle, à l'accompagner dans les activités de la vie courante et à l'assister dans l'organisation physique de son milieu de vie. De plus, il ou elle doit exécuter des activités liées à l'entretien de l'équipement, au rangement et à l'inventaire du matériel ainsi que voir à la sécurité des lieux et prévenir les infections. Il ou elle doit établir une relation positive avec les bénéficiaires et une pratique profondément humaine dans les soins et les services d'assistance est privilégiée.

Puisqu'il ou elle œuvre en étroite collaboration avec les équipes de soins, le ou la préposé(e) ou aide familial(e) doit être à l'aise avec le travail d'équipe et la communication au travail. L'ensemble de ses tâches exige une certaine aptitude à établir une relation de confiance avec la clientèle et ses proches. Le sens de l'observation, l'initiative, le respect de la personne, la tolérance, la compassion, une grande capacité d'adaptation et la capacité d'intervenir en situation de crise et d'urgence sont autant de qualités que doit posséder le ou la préposé(e) ou l'aide familial(e). De plus, une certaine force physique et la capacité de fournir un effort soutenu sont nécessaires.

### Perspectives d'emploi

Les préposé(e)s ou aides familial(e)s sont susceptibles de travailler dans les réseaux public, privé et communautaire de la santé, notamment dans les unités de soins, dans divers établissements offrant des soins, dans des services d'assistance à la personne, comme les résidences, les foyers de groupe, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou à domicile.

Le marché du travail pour les métiers en soins et services d'assistance est en pleine expansion. Ainsi, l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans ce domaine vous ouvrira toute grande la porte du marché du travail.



Commission scolaire des  
**Rives-du-Saguenay**

# ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

## Contenu du programme

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
251-702	Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation	30	2
251-714	Établir une relation aidante	60	4
251-724	Adopter des approches relationnelles avec la clientèle présentant des problèmes d'ordre cognitif ou mental et des troubles neurodéveloppementaux	60	4
251-734	Déterminer la façon d'intervenir par rapport aux besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques	60	4
251-745	Accompagner la clientèle dans des situations de la vie courante	75	5
251-752	Prévenir les infections et la contamination	30	2
251-768	Prodiquer des soins d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne	120	8
251-772	Faire face à des situations à risque	30	2
251-787	Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance à domicile ou en milieu de vie substitut	105	7
251-794	Composer avec des réalités familiales, sociales et culturelles	60	4
251-802	Assister la clientèle bénéficiant de soins palliatifs de fin de vie	30	2
251-813	Considérer des règles et des procédures dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne	45	3
251-824	Prodiquer des soins d'assistance liés à la réalité clinique de la clientèle	60	4
251-832	Dispenser les premiers secours	30	2
251-845	Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance de courte durée	75	5
		<b>870</b>	<b>58</b>